Jean-Denis Martin, dirigeant de Lorraine ateliers

« Rien n'est prévu pour les sous-traitants de la sidérurgie »

by La Tribune - mercredi, mai 07, 2008

http://correspondances.fr/jean-denis-martin-dirigeant-de-lorraine-ateliers/

« Rien n'est prévu pour les sous-traitants de la sidérurgie »

Spécialiste de la mécanique, de l'usinage et du mécano-soudage, Lorraine ateliers, basé à Rombas (Moselle), emploie 120 salariés et a réalisé 3,2 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2007. Elle compte parmi la quarantaine de sous-traitants de l'usine Arcelor-Mittal de Gandrange.

Arcelor-Mittal a confirmé la fermeture de l'aciérie de Gandrange dans un an et la suppression de 575 emplois sur le site. Dans quelle mesure cette restructuration vous concerne-t-elle ?

Nous allons tout simplement perdre notre premier client. Je crains d'ailleurs que l'aciérie ne ferme d'ici à la fin de l'année. Nous savons d'expérience que les installations promises à la fermeture vont rarement jusqu'au terme annoncé : cela s'est produit pour le Train à fil, puis pour le Train universel de Longwy, deux complexes dédiés à la filière liquide dont nous étions également sous-traitants. À chaque fois, les choses se passent de la même manière : les salariés de la sidérurgie sont reclassés, mais rien n'est prévu pour les sous-traitants. Avec la fermeture de l'aciérie de Gandrange, nous allons perdre un chiffre d'affaires annuel de 400.000 euros. Nous allons devoir trouver rapidement une solution pour 10 à 15 de nos salariés. Je ne peux pas exclure un plan social.

Pourrez-vous trouver d'autres débouchés pour les pièces que vous fabriquez actuellement pour l'aciérie de Gandrange ?

Difficilement. Nous fabriquons pour l'aciérie des pièces très spécifiques telles que des têtes de mannequins, des quadripieds ou encore des cannes pyrométriques. Ces pièces très spécifiques ne sont guère transposables.

Allez-vous pouvoir rebondir quand même ?

Nous allons tout faire pour cela. Issus de la sidérurgie dans le cadre de l'externalisation des ateliers protégés d'Usinor, nous avons démarré à 70 personnes en 1980. Nous comptons aujourd'hui 120 salariés en dépit des fermetures successives d'installations sidérurgiques. N'employant que des personnes handicapées, nous nous sommes diversifiés dans des activités complémentaires comme l'entretien des espaces verts. Vice-président de l'Union nationale des entreprises adaptées, je n'ai pas pour habitude de demander des aides aux pouvoirs publics. J'espère néanmoins que les collectivités locales feront jouer la clause de mieux-disant social pour nous aider à pérenniser nos emplois.